# CABINET BENTATA AVOCATS - El, Maître Gérard BENTATA

**3 rue de Dunkerque 06110 LE CANNET - Tél. : 04.93.68.42.20 - bentavocat@wanadoo.fr**

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

## UN STUDIO (lot n° 225) au rez-de-chaussée avec terrasse et jardin
## UNE CAVE (lot n° 201) au sous-sol - UN PARKING (lot n°165) au sous-sol
## À MANDELIEU LA NAPOULE (06210), 214 Avenue de Bagatelle, «Résidence Bagatelle»

L'ensemble immobilier dont les biens saisis dépendent est cadastré comme suit :
BO n°115 pour 2a 10ca, BO n°143 pour 1ha 57a 10ca, et les 6627/33131e indivis des parcelles cadastrées
BO n°154 pour 2a 18ca, BO n°157 pour 20a 38ca, BO n°246 pour 2ha 44a 30ca, BO n°249 pour 5a 80ca

# ADJUDICATION JEUDI 2 MARS 2023 à 9h

**au Tribunal Judiciaire de GRASSE (06130), sis 37 avenue Pierre Sémard à GRASSE (06130).**

**A LA REQUETE DE** : **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble RESIDENCE BAGATELLE**, sise 214 Avenue de Bagatelle à MANDELIEU-LA-NAPOULE (06210), représenté par son Syndic la SARL TRIO, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège est sis 3 Rue de Bône à CANNES (06400), immatriculée au RCS de CANNES sous le n° 421.416.116, prise en la personne de son Gérant en exercice, demeurant et domicilié ès-qualité audit siège. Ayant pour Avocat, **Maître Gérard BENTATA**, Avocat au Barreau de Grasse.

**Désignation** : Sur la commune de MANDELIEU LA NAPOULE (06210), dans un ensemble immobilier sis 214 Avenue de Bagatelle, dénommé «Résidence Bagatelle», cadastré BO n°115 pour 2a 10ca, BO n°143 pour 1ha 57a 10ca, et les 6627/33131e indivis des parcelles cadastrées BO n°154 pour 2a 18ca, BO n°157 pour 20a 38ca, BO n°246 pour 2ha 44a 30ca, BO n°249 pour 5a 80ca, savoir :

- **lot n° 225 : un STUDIO de type 1** de 19,79 m² environ sis au rez-de-chaussée du bâtiment «L», comprenant : hall avec placard, séjour, kitchenette, salle d'eau avec douche et water closet, **terrasse** de 11,30 m² environ, et **jardin privatif** de 23 m² environ, et les 36/10000e des parties communes générales
- **lot n° 201 : une CAVE** de 1,75 m² environ au sous-sol du bâtiment «L», et les 1/10000e des parties communes générales
- **lot n° 165 : un PARKING** au sous-sol du bâtiment «L» d'environ 14,65 m² portant le n°14, et les 5/10000e des parties communes générales.

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi suivant acte reçu par Maître GAVAULT, Notaire à CANNES, le 19 juin 1990, publié au 2e bureau des hypothèques de GRASSE (devenu 1er bureau) le 22 juin 1990, volume 90P numéro 5516, suivi d'un acte rectificatif audit état descriptif de division dressé suivant acte reçu par Maître GAVAULT, Notaire à CANNES, le 16 octobre 1990, publié au 2e bureau des hypothèques de GRASSE (devenu 1er bureau) le 27 novembre 1990, volume 90P numéro 10724.

**Occupation** : Le bien est **occupé** par le propriétaire.

**Mise à prix : Quatre-vingt-dix mille euros**

# 90.000 €

**Consignation** : Pour enchérir, il est indispensable de s'adresser à un avocat inscrit au barreau de Grasse et de consigner entre ses mains par chèque de banque 10 % de la mise à prix à l'ordre de Mme le Bâtonnier de l'Ordre.

**Surenchère** : une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Grasse **le 03/08/2022 sous le n° 22/00098** où il peut être consulté, ainsi qu'au Cabinet de Maître BENTATA.

*Les renseignements donnés dans cet avis sont indicatifs et non contractuels. Ils ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son conseil.*

**VISITES : Mercredi 15 février 2023 de 14h à 15h et Mercredi 22 février 2023 de 14h à 15h par la SCP NICOLAS-DELTEL (Tél. : 04.93.39.07.36)**

Imprimerie spéciale TRIBUNE - BULLETIN COTE D'AZUR